

MINISTRE DE LA SANTE DE LA POPULATION  
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE  
« BENFLIS Touhami » BATNA



DIRECTION DES ACTIVITES MEDICALES ET PARAMEDICALES

D.A.M.P / N° : 866 / 2020

AVIS AUX EXTERNES EN MEDECINE

« 4ème Année »

Pour me permettre la régularisation de la situation financière  
« Bourse d'externat » pour l'année 2020 – 2021, les étudiants en médecine  
4ème Année sont priés de déposer avant le 30 janvier 2021 au niveau de  
la D . A . M . P « Bureau Programmation et Suivi » un dossier comportant  
les pièces suivantes :

- 01 Acte de Naissance.
- Un Certificat de Scolarité
- 01 Chèque Barré
- Chèque Barré. (photo copie).
- attestation de non exercice d'une activité.

Dans le cas échéant les intéressés ne seront plus rémunérés.

**N . B :** Les étudiants doivent désigner un délégué par groupe pour se charger de la  
collecte et le dépôt des dossiers.

Fait à Batna le, 2.8. DEC. 2020

Le Directeur des Activités  
Médicales et Paramédicales



الدكتور: بن خديس فيصل  
مدير فرعي للنشاطات الطبية